Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020 Page n. 1/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'Annexe II du REACH - Règlement 2015/830

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code: 411 00 20150-6337

Dénomination MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Dénomination Mousse polyuréthanique isolant pour le construction

supplèmentaire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale Meccanocar Italia S.r.I.
Adresse Via San Francesco, 22
Localité et Etat 56033 Capannoli (PI)

Italy

Tél. +39 0587 609433 Fax +39 0587 607145

Courrier de la personne compétente,

personne chargée de la fiche de données de moreno.meini@meccanocar.it

sécurité.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements urgents s'adresser à N° d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit est classé comme dangereux conformément aux dispositions du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs). Aussi, le produit nécessite une fiche des données de sécurité conforme aux dispositions du Règlement (UE) 2015/830.

D'éventuelles informations supplémentaires relatives aux risques pour la santé et/ou pour l'environnement figurent aux sections 11 et 12 de la présente fiche.

Classification e indication de danger:

Aérosol, catégorie 1	H222	Aérosol extrêmement inflammable.
_	H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la
		chaleur.
Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction, effets sur ou via l'allaitement	H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite
répétée, catégorie 2		d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Irritation cutanée, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
unique, catégorie 3		

Sensibilisation respiratoire, catégorie 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou

des difficultés respiratoires par inhalation.

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020 Page n. 2/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

Sensibilisation cutanée, catégorie 1 Danger pour le milieu aquatique, toxicité aiguë, catégorie 1 Danger pour le milieu aquatique, toxicité chronique, H317 H400 H413 Peut provoquer une allergie cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques.

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

catégorie 4

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage de danger conformément au Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) et modifications et adaptations successives.

Pictogrammes de danger:







Mentions d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H335 Provoque une irritation cutanee.
Peut irriter les voies respiratoires.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l`écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles

de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales.

Contient: POLYISOCYANATE DE POLYMETHYLENE POLYPHENYL

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

2.3. Autres dangers

P501

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission
Imprimè le 28/07/2020

Page n. 3/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage supérieur à 0,1%.

RUBRIQUE 3. Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Contenu:

Identification x = Conc. % Classification 1272/2008 (CLP)

POLYISOCYANATE DE

POLYMETHYLENE POLYPHENYL

CAS 9016-87-9 40 ≤ x < 42,5 Carc. 2 H351, Acute Tox. 4 H332, STOT RE 2 H373, Eye Irrit. 2 H319, Skin

Irrit. 2 H315, STOT SE 3 H335, Resp. Sens. 1 H334, Skin Sens. 1 H317

CE -

INDEX 615-005-00-9

PHOSPHATE DE SUBSTANCE MULTI-COMPOSANTS TRI (1-

CHLORE-2-PROPILE)

CAS - $16,5 \le x < 18$ Acute Tox. 4 H302

CE 911-815-4 INDEX -

ISOBUTANE

CAS 75-28-5 $9 \le x < 10,5$ Flam. Gas 1A H220, Press. Gas H280

CE 200-857-2 INDEX 601-004-00-0

N° Reg. 01-2119485395-27-XXXX

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE

MÉTHYLE

CAS 115-10-6 $9 \le x < 10.5$ Flam. Gas 1A H220, Press. Gas H280

CE 204-065-8

INDEX -

N° Reg. 01-2119472128-37-XXXX

PROPANE

CAS 74-98-6 4,5 ≤ x < 5 Flam. Gas 1A H220, Press. Gas (Liq.) H280, Note de classification conforme

à l'annexe VI du Règlement CLP: U

CE 200-827-9

INDEX 601-003-00-5

N° Reg. 01-2119486944-21-XXXX

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

CAS 85535-85-9 4,5 \leq x < 5 Lact. H362, Aquatic Acute 1 H400 M=100, Aquatic Chronic 1 H410 M=100,

EUH066

CE 287-477-0

INDEX 602-095-00-X

N° Reg. 01-2119519269-33-XXXX

Le texte complet des indictions de danger (H) figure à la section 16 de la fiche.

Le produit est un aérosol contenant des agents propulseurs. Aux fins du calcul des dangers pour la santé, les agents propulseurs ne sont pas pris en compte (à moins qu`ils ne soient dangereux pour la santé). Les pourcentages indiqués tiennent compte des agents propulseurs.

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020

Page n. 4/22

RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Pourcentage agents propulseurs: 22,50 %

YEUX: Retirer les éventuels verres de contact. Se laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en ouvrant bien les paupières. Consulter un médecin si le problème persiste.

PEAU: Retirer les vêtements contaminés. Prendre immédiatement une douche. Appeler aussitôt un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

INHALATION: Conduire immédiatement la personne à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler aussitôt un médecin.

INGESTION: Appeler aussitôt un médecin. Ne pas provoquer les vomissements. Sauf autorisation expresse du médecin, ne rien administrer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information spécifique n'est disponible sur les symptômes et les effets provoqués par le produit.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS

Les moyens d'extinction sont les moyens traditionnels: anhydride carbonique, mousse, poudre et eau nébulisée.

MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

DANGERS DUS À L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE

En cas de surchauffe, les récipients de type aérosol peuvent se déformer, exploser et être projetés à très longue distance. Faire usage d'un casque de protection avant de s'approcher de l'incendie. Éviter de respirer les produits de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé. Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet.

ÉQUIPEMENT

Vêtements normaux de lutte de contre le feu, respirateur autonome à air comprimé à circuit ouvert (EN 137), combinaison pare-flamme (EN469), gants pare-flamme (EN 659) et bottes de pompiers (HO A29 ou A30).

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer toute source d'ignition (cigarettes, flammes, étincelles, etc.) ou de chaleur de la zone objet de la fuite. Éloigner les personnes non équipées de ces dispositifs. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020 Page n. 5/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la dispersion dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber le produit écoulé à l'aide d'un matériau absorbant inerte. Prévoir une aération suffisante du lieu d'écoulement. L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux dispositions du point 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

D'éventuelles informations relatives à la protection individuelle et l'élimination figurent dans les sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas vaporiser sur flammes ou corps incandescents. Les vapeurs peuvent prendre feu par explosion: éviter toute accumulation de vapeurs en laissant ouvertes portes et fenêtres et en assurant une bonne aération (courant d'air). Ne pas manger, ni boire ni fumer durant l'utilisation. Ne pas respirer aérosols.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un milieu bien aéré, loin des rayons de soleil et à une température de moins de 50°C / 122°F, loin de toute source de combustion.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Références Réglementation:

ESP España LÍMITES DE EXPOSICIÓN PROFESIONAL PARA AGENTES QUÍMICOS EN ESPAÑA 2019 (INSST)

ITA Italia DIRETTIVA (UE) 2017/164 DELLA COMMISSIONE del 31 gennaio 2017

NOR TLV-ACGIH ACGIH 2019

RCP TLV ACGIH TLVs and BEIs –

Appendix H

Туре	état	TWA/8h	TWA/8h			Notes / Observations	
		mg/m3	ppm	mg/m3	ppm		
VLEP	ITA	983	400			INHALA	
Concentration prévu	e sans effet sur l'environne	ement - PNEC					
Valeur de référence	en eau douce			1,55		mg/l	
Valeur de référence	en eau de mer			0,16		mg/l	
Valeur de référence	pour sédiments en eau do	ice		6,581		mg/kg	
Valeur de référence	pour sédiments en eau de	mer		0,69		mg/kg	
Valeur de référence	pour l'eau, écoulement inte	rmittent		1,549		mg/l	

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission Imprimè le 28/07/2020

Page n. 6/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

Valeur de référence pour la catégorie terrestre

0,45

mg/kg

Sa	nté	_

Niveau	dérivé	sans	effet -	DNEL	/ DMEL
--------	--------	------	---------	------	--------

Effets sur les consommateur Effets sur les

travailleurs

471 mg/m3

Voie d`exposition Locaux Locaux aigus Systém aigus Locaux Systém Locaux aigus Systém aigus chroniques chroniques

chroniques NPI

Systém chroniques 1894 mg/m3

bw/d

ISOBUTANE

Inhalation

Valeur limite de seuil					
Туре	état	TWA/8h		STEL/15min	Notes / Observations
		mg/m3	ppm	mg/m3	ppm

RCP TLV RESPIR 1000

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

Concentration prévue sans effet sur l'environnement - PNEC			
Valeur de référence en eau douce	0,1	mg/l	
Valeur de référence en eau de mer	0,02	mg/l	
Valeur de référence pour sédiments en eau douce	13	mg/kg	
Valeur de référence pour sédiments en eau de mer	2,6	mg/kg	
Valeur de référence pour les microorganismes STP	80	mg/l	
Valeur de référence pour la chaîne alimentaire (empoisonnement secondaire)	10	mg/kg	
Valeur de référence pour la catégorie terrestre	11,9	mg/kg	

Santé -

Niveau	dérivé	sans	effet -	DNEL /	DMEL

	Effets sur les consommateur s				Effets sur les travailleurs			
Voie d`exposition	Locaux aigus	Systém aigus	Locaux chroniques	Systém chroniques	Locaux aigus	Systém aigus	Locaux chroniques	Systém chroniques
Orale				0,58 mg/kg bw/d				
Inhalation				2 mg/m3				6,7 mg/m3
Dermique				28,75 mg/kg				47,9 mg/kg

bw/d

PROPANE

Valeur limite de seuil

Valcul Illilite de 3et	A11						
Туре	état	TWA/8h		STEL/15min		Notes /	
						Observations	
		mg/m3	ppm	mg/m3	ppm		
VLA	ESP		1000				
TLV	NOR	900	500				
TLV-ACGIH			1000				

Légende:

(C) = CEILING ; INHALA = Part inhalable ; RESPIR = Part respirable ; THORAC = Part thoracique.

VND = danger identifié mais aucune valeur DNEL/PNEC disponible ; NEA = aucune exposition prévue ; NPI = aucun danger identifié.

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020

Page n. 7/22

8.2. Contrôles de l'exposition

Le recours à des mesures techniques appropriées devant toujours avoir la priorité sur l'utilisation des dispositifs de protection individuelle, veiller à assurer une bonne ventilation sur le lieu de travail par le biais d'un système d'aspiration approprié.

Pour le choix des dispositifs de protection individuelle au besoin demander conseil aux fournisseurs de substances chimiques.

Les dispositifs de protection individuelle doivent être marqués du label de certification CE qui atteste leur conformité aux normes en vigueur.

Prévoir une douche d'urgence avec accessoires de lavage du visage et des yeux.

Il convient de veiller à ce que les niveaux d'exposition soient les plus faibles possibles pour éviter les risques d'accumulation importante dans l'organisme. Gérer l'utilisation des dispositifs de protection individuelle de façon à garantir une protection maximale (ex. réduction des délais de remplacement).

PROTECTION DES MAINS

Non indispensable.

PROTECTION DES PEAU

Utiliser des vêtements de travail à manches longues et des chaussures de sécurité à usage professionnel de catégorie II (réf. Règlement 2016/425 et norme EN ISO 20344). Se laver à l'eau et au savon après avoir ôté les vêtements de protection.

PROTECTION DES YEUX

Il est recommandé de porter des lunettes de protection hermétiques (réf. norme EN 166).

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

En cas de dépassement de la valeur limite (ex. TLV-TWA) de la substance ou d'une ou de plusieurs des substances présentes dans le produit, il est recommandé de faire usage d'un masque doté de filtre de type AX combiné à un filtre de type P (réf. norme EN 14387).

L'utilisation de moyens de protection des voies respiratoires est nécessaire dans le cas où les mesures techniques adoptées ne seraient pas suffisantes pour limiter l'exposition du personnel aux valeurs de seuil prises en compte. La protection offerte par les masques est toutefois limitée.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE

Les émissions de processus de production, y compris celles d'appareillages de ventilation, doivent être contrôlées pour garantir le respect de la réglementation en matière de protection de l'environnement.

Les résidus du produit ne doivent pas être éliminés sans effectuer de contrôle des eaux rejetées ou de contrôle dans les cours d'eau.

PHOSPHATE DE SUBSTANCE MULTI-COMPOSANTS TRI (1-CHLORE-2-PROPILE)

Des gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée doivent toujours être portés lors de la manipulation de produits chimiques

produits si une évaluation des risques indique que cela est nécessaire. Après contamination par le produit, remplacez immédiatement les gants et jetezles conformément aux réglementations nationales et locales applicables.

ISOBUTANE

Gants de protection appropriés en matériau de gants, par ex. gants en caoutchouc nitrile butadiène (NBR), gants en cuir, isolation thermique Sélection de gants de protection pour répondre aux exigences spécifiques du lieu de travail.

L'adéquation à des lieux de travail spécifiques doit être clarifiée avec les fabricants de gants de protection.

Les informations sont basées sur nos tests, les références de la littérature et les informations des fabricants de gants ou dérivées par analogie avec des matériaux similaires.

Rappelez-vous que le temps utile par jour d'un gant de protection chimique peut être beaucoup plus court que le temps de percée déterminé selon la norme EN 374 en raison des nombreux facteurs d'influence impliqués.

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission
Imprimè le 28/07/2020

Page n. 8/22

Etat Physique aérosol Couleur divers

Odeur caractéristique
Seuil olfactif Pas disponible
pH Pas disponible
Point de fusion ou de congélation Pas disponible

Point initial d`ébullition < 0 °C

Intervalle d'ébullition Pas disponible Point d`éclair < -83 °C Taux d`évaporation Pas disponible Inflammabilité de solides et gaz Pas disponible Limite inférieur d'inflammabilité Pas disponible Limite supérieur d'inflammabilité Pas disponible Limite inférieur d'explosion Pas disponible Limite supérieur d'explosion Pas disponible Pression de vapeur Pas disponible Densité de vapeur Pas disponible

Densité relative 1

Solubilité insoluble dans l'eau

Coefficient de partage: n-octanol/eau Pas disponible

Température d'auto-inflammabilité > 450 °C

Température de décomposition Pas disponible

Viscosité Pas disponible

Propriétés explosives Pas disponible

Propriétés comburantes Pas disponible

9.2. Autres informations

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger particulier de réaction avec d'autres substances dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

SADT >200°C/392°F.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions d'utilisation et de stockage normales, aucune réaction dangereuse n'est prévisible.

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020 Page n. 9/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

PHOSPHATE DE SUBSTANCE MULTI-COMPOSANTS TRI (1-CHLORE-2-PROPILE)

Température de décomposition:> 200 ° C

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE MÉTHYLE

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

ISOBUTANE

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

Il peut réagir avec les métaux alcalins et alcalino-terreux qui ont une forte affinité pour le chlore. Il peut réagir avec le fer, le zinc et l'aluminium à des températures élevées entraînant une décomposition.

10.4. Conditions à éviter

Éviter le réchauffement.

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE MÉTHYLE

Température:> 52 ° C

ISOBUTANE

Tenir à l'écart de la chaleur et d'autres causes d'incendie.

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

Agents oxydants puissants, chaleur et surfaces chaudes. Les paraffines chlorées à chaîne moyenne ont tendance à ramollir ou à gonfler la plupart des gencives.

10.5. Matières incompatibles

Réducteurs et oxydants forts, bases et acides forts, matériaux à haute température.

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE MÉTHYLE

Oxygène, agents oxydants, anhydrides d'acide, acides forts, monoxyde de carbone, anhydride acétique, métaux en poudre.

ISOBUTANE

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020

Page n. 10/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

Agents oxydants forts, chlore, oxygène.

10.6. Produits de décomposition dangereux

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE MÉTHYLE

Formaldéhyde, dioxyde de carbone (CO2), monoxyde de carbone, méthanol.

ISOBUTANE

En cas d'incendie ou de production de décomposition thermique, par exemple, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone (CO2).

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

Un chauffage prolongé à des températures supérieures à 70 ° C ou un chauffage supérieur à 200 ° C pendant de courtes périodes entraînera la décomposition et la libération de chlorure d'hydrogène.

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Métabolisme, cinétique, mécanisme d'action et autres informations

Informations pas disponibles

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations pas disponibles

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Informations pas disponibles

Effets interactifs

Informations pas disponibles

TOXICITÉ AIGUË

LC50 (Inhalation) du mélange:

> 20 mg/l

LD50 (Oral) du mélange:

>2000 mg/kg

LD50 (Dermal) du mélange:

Non classé (aucun composant important)

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020

Page n. 11/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

LD50 (Or.) > 4000 mg/kg Rat - Wistar

LC50 (Inh) > 48,17 mg/l Rat

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE MÉTHYLE

LC50 (Inh) 164000 ppm/4h rat

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE MÉTHYLE

Méthode: non indiquée

Fiabilité: 2

Espèce: Rat (albinos ChR-CD; mâle) Voie d'exposition: Inhalation (gaz) Résultats: CL50: 164 000 ppm

GLYCÉROL PROPOSÉ

Méthode: OCDE 401

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Sprague-Dawley; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Orale

Résultats: DL50> 2000 mg / kg pc

Méthode: OCDE 402

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Sprague-Dawley; mâle / femelle)

Voie d'exposition: cutanée Résultats: DL50> 2000 mg / kg pc

PROPANE

Méthode: étudier les concentrations auxquelles les effets du SNC se produisent après une exposition par inhalation au propane en mesurant la CL50 (15

min) et la CE50 (CNS) (10 min) chez le rat.

Fiabilité: 2

Espèce: Rat (Alderley Park (SPF); mâle / femelle)

Voie d'exposition: Inhalation Résultats: CL50> 800 000 ppm

CORROSION CUTANÉE / IRRITATION CUTANÉE

Provoque une irritation cutanée

GLYCÉROL PROPOSÉ

Méthode: OCDE 404

Fiabilité: 1

Espèce: Lapin (Blanc de Nouvelle-Zélande)

Voie d'exposition: cutanée Résultats: non irritant

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

Méthode: OCDE 404

Fiabilité: 2

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020 Page n. 12/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

Espèce: lapin

Voie d'exposition: cutanée Résultats: légèrement irritant

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES / IRRITATION OCULAIRE

Provoque une sévère irritation des yeux

GLYCÉROL PROPOSÉ

Méthode: OCDE 405

Fiabilité: 1

Espèce: Lapin (blanc de Nouvelle-Zélande)

Voie d'exposition: oculaire Résultats: non irritant

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

Méthode: non indiquée

Fiabilité: 2

Espèce: Lapin (blanc de Nouvelle-Zélande)

Voie d'exposition: oculaire Résultats: légèrement irritant

SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE

Sensibilisant pour la peau

Sensibilisant pour les voies respiratoires

GLYCÉROL PROPOSÉ

Méthode: OCDE 406

Fiabilité: 1

Espèce: cobaye (Dunkin-Hartley; mâle / femelle)

Voie d'exposition: cutanée Résultats: non sensibilisant

Sensibilisation cutanée

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

Méthode: RAR (UE, 2008) Fiabilité: 2 Espèce: cochon d'Inde Voie d'exposition: cutanée Résultats: non sensibilisant

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE MÉTHYLE

Méthode: test in vitro OCDE 471

Fiabilité: 1

Espèce: S. typhimurium Résultats: négatifs

Méthode: équivalente ou similaire au test in vivo OCDE 477

Fiabilité: 2

Espèce: Drosophila melanogaster (mâle)

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020 Page n. 13/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

Voie d'exposition: Inhalation (gaz)

Résultats: négatifs

GLYCÉROL PROPOSÉ

Méthode: test in vitro OCDE 471

Fiabilité: 1

Espèce: S. typhimurium

Résultats: négatifs avec et sans activation métabolique

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

Méthode: Fréquence des colonies mutantes évaluée dans un test de mutation génétique (HPRT) avec une paraffine chlorée C10-13 (chloration à 56%) -

test in vitro Fiabilité: 2

Espèce: hamster chinois

Résultats: négatifs avec ou sans activation métabolique Méthode: équivalente ou similaire au test in vivo OCDE 475

Fiabilité: 2

Espèce: Rat (Fischer 344; mâle) Voie d'exposition: Orale

Résultats: négatifs

PROPANE

Méthode: test in vitro OCDE 471

Fiabilité: 1

Espèce: Histidine Salmonella

Résultats: négatifs avec ou sans activation métabolique

Méthode: test OCDE 474 in vivo

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Sprague-Dawley CD; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Inhalation (gaz)

Résultats: négatifs

CANCÉROGÉNICITÉ

Susceptible de provoquer le cancer

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE MÉTHYLE

Méthode: équivalente ou similaire à OCDE 453

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (CD (R) (SD) BR; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Inhalation (vapeurs)

Résultats: négatifs

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE MÉTHYLE

Méthode: équivalente ou similaire à OCDE 452

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (CD (SD) BR; mâle / femelle) Voie d'exposition: Inhalation (vapeurs)

Résultats: négatifs

Effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020 Page n. 14/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

GLYCÉROL PROPOSÉ

Méthode: OECD 421-Read across

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Wistar; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Orale

Résultats: Négatif, NOAEL (fertilité)> = 1000 mg / kg pc / jour

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

Méthode: équivalente ou similaire à OCDE 414

Fiabilité: 2

Espèce: Lapin (néerlandais) Voie d'exposition: Orale

Résultats: NOAEL (développement) 100 mg / kg pc / jour

PROPANE

Méthode: OCDE 413

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Sprague-Dawley CD; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Inhalation

Résultats: NOAEC (fertilité) 10 000 ppm

Effets néfastes sur le développement des descendants

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

Méthode: équivalente ou similaire au test préliminaire de dépistage de la toxicité pour la reproduction de l'OCDE

Fiabilité: 2

Espèce: Rat (Charles River COBS CD; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Orale

Résultats: NOAEL (fertilité) ca. 400 mg / kg pc / jour

PROPANE

Méthode: EPA OPPTS 870.3700

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (VAF / Plus®, dérivé de Sprague-Dawley (CD®) Crl: CD® IGS BR)

Voie d'exposition: Inhalation (gaz)

Résultats: NOAEC (développement) 10 426 ppm

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE

Peut irriter les voies respiratoires

POLYISOCYANATE DE POLYMETHYLENE POLYPHENYL

Sur la base des données disponibles et du jugement d'experts, la substance n'est pas classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles pour une exposition unique.

PHOSPHATE DE SUBSTANCE MULTI-COMPOSANTS TRI (1-CHLORE-2-PROPILE)

Sur la base des données disponibles et du jugement d'experts, la substance n'est pas classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles pour une exposition unique.

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE MÉTHYLE

Sur la base des données disponibles et du jugement d'experts, la substance n'est pas classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles pour une exposition unique.

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020

Page n. 15/22

ISOBUTANE

Sur la base des données disponibles et du jugement d'experts, la substance n'est pas classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles pour une exposition unique.

GLYCÉROL PROPOSÉ

Sur la base des données disponibles et du jugement d'experts, la substance n'est pas classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles pour une exposition unique.

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

Sur la base des données disponibles et du jugement d'experts, la substance n'est pas classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles pour une exposition unique.

PROPANE

Sur la base des données disponibles et du jugement d'experts, la substance n'est pas classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles pour une exposition unique.

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE

Risque présumé d'effets graves pour les organes

POLYISOCYANATE DE POLYMETHYLENE POLYPHENYL

Sur la base des données disponibles et par le jugement d'experts, la substance n'est pas classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles en cas d'exposition prolongée ou répétée.

PHOSPHATE DE SUBSTANCE MULTI-COMPOSANTS TRI (1-CHLORE-2-PROPILE)

Sur la base des données disponibles et par le jugement d'experts, la substance n'est pas classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles en cas d'exposition prolongée ou répétée.

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE MÉTHYLE

Méthode: équivalente ou similaire à OCDE 452

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Crl: CD (R) (SD) BR; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Inhalation (vapeurs) Résultats: positifs, NOAEL = 2,5%

ISOBUTANE

Sur la base des données disponibles et par le jugement d'experts, la substance n'est pas classée dans la classe de toxicité pour les organes cibles en cas d'exposition prolongée ou répétée.

GLYCÉROL PROPOSÉ

Méthode: OECD 407-Read across

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Wistar; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Orale

Résultats: Négatif, NOAEL> = 1000 mg / kg pc / jour

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission Imprimè le 28/07/2020

Page n. 16/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

Méthode: équivalente ou similaire à l'OCDE 408

Fiabilité: 2

Espèce: Rat (Fischer 344; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Orale Résultats: NOAEL 300 ppm

PROPANE

Méthode: OCDE 422

Fiabilité: 1

Espèce: Rat (Sprague-Dawley; mâle / femelle)

Voie d'exposition: Inhalation (gaz) Résultats: NOAEC 16 000 ppm

DANGER PAR ASPIRATION

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

Ce produit peut représenter un danger à long terme et/ou retardé pour la structure et/ou le fonctionnement des écosystèmes aquatiques. 12.1. Toxicité

4400 mg/l

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

LC50 - Poissons > 5000 mg/l/96h Alburnus alburnus
EC50 - Crustacés 0,0077 mg/l/48h Daphnia magna

EC50 - Algues / Plantes Aquatiques > 3,2 mg/l/72h Pseudokirchnerella subcapitata

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE MÉTHYLE

LC50 - Poissons4100 mg/l/96hEC50 - Crustacés4400 mg/l/48hEC50 - Algues / Plantes Aquatiques154,917 mg/l/72hNOEC Chronique Poissons4100 mg/l

GLYCÉROL PROPOSÉ

NOEC Chronique Crustacés

LC50 - Poissons> 1000 mg/l/96hEC50 - Crustacés> 100 mg/l/48hEC50 - Algues / Plantes Aquatiques> 100 mg/l/72hNOEC Chronique Algues/Plantes Aquatiques> 100 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

GLYCÉROL PROPOSÉ

Intrinsèquement dégradable dans l'eau, 99% en 28 jours.

PROPANE

Solubilité dans l'eau 0,1 - 100 mg/l

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020 Page n. 17/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

Rapidement dégradable

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

Solubilité dans l'eau < 0,1 mg/l

Rapidement dégradable

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE MÉTHYLE

Solubilité dans l'eau 45600 mg/l

12.3. Potentiel de bioaccumulation

PROPANE

Coefficient de répartition

: n-octanol/eau 1,09

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

Coefficient de répartition

: n-octanol/eau 7,2

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE MÉTHYLE

Coefficient de répartition

: n-octanol/eau 0,07 Log Kow

12.4. Mobilité dans le sol

ALCANES EN C14-17, CHLORO-

Coefficient de répartition

: sol/eau 5

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage supérieur à 0,1%.

12.6. Autres effets néfastes

Informations pas disponibles

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Procéder si possible à une réutilisation. Les résidus du produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux dangereux. La dangerosité des déchets contenant une part de ce produit doit être évaluée sur la base des dispositions légales en vigueur.

L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation nationale et de l'éventuelle réglementation locale en vigueur.

Au transport des déchets peut être applicable l'ADR.

EMBALLAGES CONTAMINÉS

Les emballages contaminés doivent être ou bien récupérés ou bien éliminés dans le respect de la réglementation nationale applicable au traitement des déchets.

PHOSPHATE DE SUBSTANCE MULTI-COMPOSANTS TRI (1-CHLORE-2-PROPILE)

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020

Page n. 18/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

Les résidus de produit et les conteneurs vides non nettoyés doivent être emballés, scellés, étiquetés et éliminés ou recyclés conformément aux réglementations nationales et locales applicables. En cas de grandes quantités, consultez le fournisseur.

Pour l'élimination au sein de la CE, utilisez le code approprié conformément à la liste européenne des déchets (LEF). Il est de la responsabilité du pollueur d'affecter les déchets à des codes de déchets spécifiques pour les secteurs et les processus industriels conformément à la liste européenne des déchets (LEF).

DIMÉTHYLETER D'OXYDE DE MÉTHYLE

Il peut être utilisé après reconditionnement. Conformément aux réglementations locales et nationales. Il doit être incinéré dans une usine d'incinération appropriée en possession d'une autorisation délivrée par les autorités compétentes.

ISOBUTANE

Conformité aux réglementations locales, par ex. incinération par torchage.

Aucun numéro de clé de déchet selon la liste européenne des types de déchets ne peut être attribué à ce produit, car cette classification est basée sur l'utilisation (non encore déterminée) pour laquelle le produit est destiné au consommateur.

Le numéro de clé des déchets doit être déterminé conformément à la liste européenne des types de déchets (décision sur la liste des types de déchets de l'UE 2000/532 / CE) en collaboration avec la société d'élimination / le producteur / l'autorité officiel.

RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR / RID, IMDG,

1950

IATA:

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR / RID: AEROSOLS IMDG: AEROSOLS

IATA: AEROSOLS, FLAMMABLE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR / RID: Classe: 2 Etiquette: 2.1

IMDG: Classe: 2 Etiquette: 2.1

IATA: Classe: 2 Etiquette: 2.1



14.4. Groupe d'emballage

ADR / RID, IMDG,

IATA:

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR / RID: NO IMDG: NO IATA: NO

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Revision n. 1

du 28/07/2020 Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020

Page n. 19/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

ADR / RID: HIN - Kemler: --

Quantités Limitées: 1 L Code de restriction en

203

tunnels: (D)

Special Provision: -

IMDG: EMS: F-D, S-U

Cargo:

Quantités Limitées: 1 L Quantitè

Quantitè Mode maximale: d'emballage:

150 Kg 203 Quantitè Mod

Quantitè Mode maximale: 75 d'emballage:

Kg

Instructions particulières: A145, A167,

A802

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pass.:

Informations non pertinentes

RUBRIQUE 15. Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégorie Seveso - Directive 2012/18/CE

: P3a-E1

IATA:

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006

Produit

Point 40

Substances contenues

Point 56 POLYISOCYANATE

DE

POLYMETHYLENE POLYPHENYL

Substances figurant dans la Candidate List (Art. 59 REACH)

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances SVHC en pourcentage supérieur à 0,1%.

Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH)

Aucune

Substances sujettes à l'obligation de notification d'exportation Reg. (CE) 649/2012

Aucune

Substances sujettes à la Convention de Rotterdam

Ŀ

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

Revision n. 1

du 28/07/2020

Imprimè le 28/07/2020

Page n. 20/22

Aucune

Substances sujettes à la Convention de Stockholm

<u>|</u>

Aucune

Contrôles sanitaires

Les travailleurs exposés à cet agent chimique ne doivent pas être soumis à surveillance sanitaire si les résultats de l'évaluation des risques montrent que le risque pour la sécurité et la santé est modéré et que les mesures de la directive 98/24/CE sont suffisantes.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique du mélange

des substances indiqués dans la section 3 n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16. Autres informations

Texte des indications de danger (H) citées dans les sections 2-3 de la fiche:

Flam. Gas 1A Gaz inflammable, catégorie 1A

Aerosol 1 Aérosol, catégorie 1
Aerosol 3 Aérosol, catégorie 3
Press. Gas Gaz sous pression
Press. Gas (Liq.) Gaz liquéfié

Carc. 2 Cancérogénicité, catégorie 2

Lact. Toxicité pour la reproduction, effets sur ou via l'allaitement

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, catégorie 4

STOT RE 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, catégorie 2

Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, catégorie 2
Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, catégorie 2

STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie 3

Resp. Sens. 1 Sensibilisation respiratoire, catégorie 1
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée, catégorie 1

Aquatic Acute 1Danger pour le milieu aquatique, toxicité aiguë, catégorie 1Aquatic Chronic 1Danger pour le milieu aquatique, toxicité chronique, catégorie 1Aquatic Chronic 4Danger pour le milieu aquatique, toxicité chronique, catégorie 4

H220 Gaz extrêmement inflammable.H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H302 Nocif en cas d'ingestion.H332 Nocif par inhalation.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

Revision n. 1

du 28/07/2020

Nouvelle émission

Imprimè le 28/07/2020 Page n. 21/22

MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE

d'une exposition prolongée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés

respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

LÉGENDE:

- ADR: Accord européen pour le transport des marchandises dangereuses sur route
- CAS NUMBER: Numéro du Chemical Abstract Service
- CE50: Concentration ayant un effet sur 50% de la population soumise aux tests
- CE NUMBER: Numéro d'identification dans l'ESIS (système européen des substances existantes)
- CLP: Règlement CE 1272/2008
- DNEL: Niveau dérivé sans effet
- EmS: Emergency Schedule
- GHS: Système harmonisé global de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- IATA DGR: Règlement pour le transport des marchandises dangereuses de l'Association internationale du transport aérien
- IC50: Concentration d'immobilisation de 50% de la population soumise aux tests
- IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses
- IMO: International Maritime Organization
- INDEX NUMBER: Numéro d'identification dans l'Annexe VI du CLP
- LC50: Concentration mortelle 50%
- LD50: Dose mortelle 50%
- OEL: Niveau d'exposition sur les lieux de travail
- PBT: Persistant, bio-accumulant et toxique selon le REACH
- PEC: Concentration environnementale prévisible
- PEL: Niveau prévisible d'exposition
- PNEC: Concentration prévisible sans effet
- REACH: Règlement CE 1907/2006
- RID: Règlement pour le transport international des marchandises dangereuses par train TLV: Valeur limite de seuil
- TLV PIC: Concentration qui ne doit être dépassée à aucun moment de l'exposition au travail.
- TWA STEL: Limite d'exposition à court terme
- TWA: Limite d'exposition moyenne pondérée
- VOC: Composé organique volatile
- vPvB: Très persistant et bio-accumulant selon le REACH
- WGK: Wassergefährdungsklassen (Deutschland).

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:

- 1. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
- 2. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)
- 3. Règlement (UE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp. CLP) 4. Règlement (UE) 2015/830 du Parlement européen
- 5. Règlement (UE) 286/2011 du Parlement européen (II Atp. CLP)
- 6. Règlement (UE) 618/2012 du Parlement européen (III Atp. CLP) 7. Règlement (UE) 487/2013 du Parlement européen (IV Atp. CLP)
- 8. Règlement (UE) 944/2013 du Parlement européen (V Atp. CLP)
- 9. Règlement (UE) 605/2014 du Parlement européen (VI Atp. CLP)
- 10. Règlement (UÉ) 2015/1221 du Parlement européen (VII Atp. CLP)
- 11. Règlement (UE) 2016/918 du Parlement européen (VIII Atp. CLP)
- 12. Règlement (UE) 2016/1179 (IX Atp. CLP)
- 13. Règlement (UE) 2017/776 (X Atp. CLP)
- 14. Règlement (UE) 2018/669 (XI Atp. CLP) 15. Règlement (UE) 2018/1480 (XIII Atp. CLP)

Meccanocar Italia S.r.I.	Revision n. 1			
Journous mana Jim	du 28/07/2020			
	Nouvelle émission			
MOUSSE POLYURÉTHANIQUE ÉLASTIQUE	Imprimè le 28/07/2020			
	Page n. 22/22			
Règlement (UE) 2019/521 (XII Atp. CLP)				
ne Merck Index 10th Edition andling Chemical Safety				
RS - Fiche Toxicologique (toxicological sheet)				
itty - Industrial Hygiene and Toxicology I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials-7, 1989 Edition				
te Internet IFA GESTIS				
te Internet Agence ECHA anque de données de modèles de SDS de substances chimiques - Ministère de la santé et Institut supérieur	de la santé			
e pour les usagers:				
données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de	e la dernière édition. Les usagers doive			
fier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit. document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.				
nt donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter	les lois et les dispositions courantes			
ière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes. rnir une formation appropriée au personnel chargé de l`utilisation de produits chimiques.				
classification du produit est basée sur les méthodes de calcul figurant dans l'Annexe				
CLP, sauf autres indications figurant dans les sections 11 et 12. méthodes d'évaluation des propriétés physicochimiques figurent dans la section 9.				
motiodes a evaluation des proprietes physicosimiliques rigurent dans la sociion s.				